

Heinzmann de Silenen, de Viège

1426-1428, 1434 et 1439-1441

Arnold de Silenen, landamman d'Uri en 1291, fut l'un des fondateurs de la Confédération. A la suite d'un mariage, une branche de cette illustre famille vint s'établir à Viège. Telle est l'origine du grand bailli Heinzmann de Silenen.

Lors de la guerre de Rarogne (1415-1419), zélé patriote, il prit le parti des Valaisans contre Guichard de Rarogne et les Bernois¹. Il fut grand-châtelain de Viège en 1423 et 1431², et grand bailli durant quelque sept années, en 1426-1428, 1434 et 1439-1441. Il gagna l'estime de l'évêque et du peuple, seuls les Sédunois le prirent un moment en grippe³. On cite parmi les membres de son entourage⁴: Paulus im Mos et Martin Gerwer (1428), Rolet Fabri, de Sion, vice-bailli en 1440⁵. Silenen livra à la Savoie, en 1439, deux brigands, Hans Blescher et Thomas Blesirengger, qui s'étaient réfugiés en Valais après avoir attaqué un marchand de Milan en territoire savoyard⁶.

Après 1441, Silenen fut encore une fois grand-châtelain de Viège et syndic (*syndicus*) de cette bourgeoisie (1443). Comme tel, il vendit avec les autres notables de Viège une rente annuelle de 24 florins, afin d'acheter un crucifix, un reliquaire et une chasse⁷. Il ne fait pas de doute que ces objets étaient destinés à Notre-Dame de Viège, église qui fut aussi ornée de vitraux à la même époque.

On ne sait rien sur la mort du grand bailli Silenen, qui vivait sans doute encore le 12 juin 1450⁸, et guère plus sur sa famille, mais un Heinzmann de Silenen, cité à Viège entre 1474 et 1478, est vraisemblablement son fils⁹. Il serait intéressant de connaître les liens entre le grand bailli et le futur évêque Jost de Silenen, mais je n'ai rien trouvé de sûr à ce sujet. En 1441, Heinzmann acquit, en vertu du droit de préemption réservé au plus proche parent, la tour d'Arnold de Silenen, qui s'élevait à Viège à côté de l'église inférieure; Christophe de Silenen, père de l'évêque, avait vendu cette tour à François de Riedmatten, sur quoi Heinzmann fit valoir son droit de retrait lignager¹⁰.

La famille de Silenen s'est éteinte à Viège au XVI^e siècle, en la personne de Catherine de Silenen, veuve du grand châtelain Antoine Kalbermatter, décédée après 1527¹¹.

¹ J. GREMAUD, n° 2628, 2666.

² AC Baltschieder, C 1; ACS, Min. A 250.

³ ACS, Min. A 249, p. 271; ABS, Tir. 67-124.

⁴ ACS, Min. Kipman, fol. 15.

⁵ ABS, Tir. 6-11.

⁶ J. GREMAUD, n° 2909.

⁷ AB Loèche, H 39 et F 24.

⁸ ABS, Tir. 18-29.

⁹ AEV, Fonds Ambuel, F 25, où est cité comme témoin à Viège le 30 mars 1478: *Heinzmandus filius quondam Heinzmandi de Silinon domicellus*.

¹⁰ ACS, Min. A 59, p. 59.

¹¹ AEV, Fonds de Preux, II, 30.